



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR A L'ARC
COMITE RÉGIONAL NOUVELLE AQUITAINE

LA COMPAGNIE DES
ARCHERS DE LA TRÉMOÏLE - THOUARS (79)
www.archersdelatremoille.fr



La Compagnie des Archers de la Trémoille a le plaisir de vous inviter à participer à leur
Rencontre spécial jeunes.

Samedi 12 Novembre 2022

La compétition se déroulera dans les conditions sanitaires dictées par les directives gouvernementales locales et fédérales du moment.

Lieu : Gymnase de SAINT VARENT (39, Avenue des Platanes) Parcours fléché.

Arbitre : DAHAIS Tony

Ouverture du greffe	12 h 30
Deux volées d'essai à la distance	13 h 00
Inspection du matériel	Pendant l'entraînement
Début des tirs	A suivre

Proclamation des résultats vers 17 heures suivie d'un pot de l'amitié.

Déroulement de cette rencontre jeunes : 2 séries de 7 volées de 3 flèches

1 départ, rythme AB/CD, 56 places maximum.

Cette compétition est réservée aux poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors n'ayant pas encore participé aux concours qualificatifs au championnat de France.

Les jeunes sont classés en fonction du niveau indiqué sur leur passeport ; ceux qui participent pour la 1ère fois à une rencontre « JEUNES » sont classés en niveau 3.

Niveaux	Poussins U11	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1	Niveau As (cadet U18 et junior U21)
Blasons	122 cm	122 cm	80 cm	60 cm	40 cm
Distance de tir	10 m	15 m	15 m	15 m	15 m

Résultats : Les filles et les garçons seront classés séparément pour chaque niveau.

Engagement : 4,00 Euros

QUELQUES INFORMATIONS :

- ↪ Tenue blanche ou de club exigée.
- ↪ Chaussures de sport obligatoires dans le gymnase. **Animaux interdits**
- ↪ Licence « compétition » 2023 papier ou dématérialisée est obligatoire. La photo doit apparaître sur la licence ou sur une pièce d'identité.
 - Lors du passage au greffe, l'un des justificatifs suivants peut être demandé, dès lors, il conviendra que l'archer soit en mesure de présenter l'un d'eux :
 - ✓ passeport sportif : il comporte la photo + le n° de licence.
 - ✓ autorisation parentale d'intervention chirurgicale et autorisation parentale au titre de l'Article R.232-52 du code du sport (contrôle antidopage) pour les mineurs.

RESTAURATION :



Sandwichs, boissons chaudes et froides

INSCRIPTIONS A RETOURNER : **avant le Mardi 8 Novembre 2022 (20 h 00) à :**
@: archersdelatreuille.concours@gmail.com

ou à envoyer à l'adresse suivante :
[Madame CHABAUTY Stéphanie 29, rue de l'école 79330 GLÉNAY](#)

Les inscriptions seront prises dans l'ordre de leur arrivée.

